

Rectificatif Générale colonial

Rectificatif n° 920 du 18 juillet 1953

n° 920

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 18 juillet 1953
Numéro JO n° 10 du 01/08/1953	Date du numéro 1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : « En qualité de comptable principal de 2e classe, M. Rabary (Jean-Louis), comptable principal de 3° classe, pour compter du 1er décembre 1952. » Lire : « En qualité de comptable principal de 2e classe, M. Rabary (Jean-Louis), comptable principal de 3e classe, pour compter du 1er juillet 1952. » (Le reste sans changement.)